

**DÉLIBÉRATION N° 2024-09 – Vote du compte de gestion 2023**

L'an deux mille vingt-quatre, le Trois Avril à ARUDY  
Le conseil d'administration du CIAS  
Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses  
séances,  
Sous la présidence de Monsieur CASAUBON,  
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau.

PRÉSENTS : CASAUBON Jean-Paul, Président ; BLANCHET Anne, Elue ; BELLOCQ Chantal, Représentante association personnes âgées ; GARROCQ Jean-Pierre, Vice-Président ; AUSSANT Claude, Elu ; BUNEL Marcel, Représentant diverses associations locales ; PARGARDE Didier, Représentant association personnes handicapées ; BERGES Marie-Françoise, Représentante association insertion et lutte contre les exclusions

EXCUSÉS : DESSEIN Michaël, Elu

**OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023 DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET DE SON BUDGET ANNEXE « SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE » (SAAD)**

**RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRÉSIDENT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'instruction budgétaire M14 et M22,

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, à l'unanimité,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire :

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexe.

Le rapport entendu,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**  
- « Pour » : 8 voix - « Contre » : 0 voix - « Blancs » : 0 voix :

- DECLARE que le compte de gestion du budget 2023 du CIAS et du SAAD du CIAS de la Vallée d'Ossau par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Jean-Paul CASAUBON,**  
Président de la CCVO,  
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau

